

# PARIS-CENTRE

Régional Quotidien  
QUINZE CENTIMES

Administration et Rédaction: 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

PUBLICITE (Annonces et réclames), 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS  
COMPTES DE CHEQUES POSTAUX: PARIS 272-43

LUNDI  
19  
FÉVRIER 1923

L'Allemagne se regroupe, docile et  
confiante, comme à l'époque impériale.  
Contre ce soulèvement nous n'avons  
qu'à conserver l'unité de volonté fran-  
çaise et à nous appuyer sur le traité.

Quinzième année. - N° 5.107

ABONNEMENTS:  
Nievre et limit... 1 an 6 m. 3 m.  
Autres départ... 44. 25. 13.  
Union postale... 52. 28. 15.  
— TELEPHONE: 2.17 et 2.18 —

## La Chronique russe

### Le Régime de la Peur

par Boris SOUVORINE

Un de mes amis, avec lequel j'ai travaillé dans nos journaux à Pétrograd avant la révolution de 1917, vient de s'évader de la Russie. Il m'a conté ses impressions sur la Russie soviétique d'aujourd'hui. Je ne dirai pas qu'elles sont toutes inédites, mais elles m'ont plus fortement impressionnées que les descriptions de massacres bolchevistes.

Tous les commerçants qui viennent en Russie sont reçus comme dans le bon vieux temps on recevait les nobles étrangers. On a pour eux tous les égards, mais ils ne peuvent voir que ce qui est permis par les directives des soviets.

Ils peuvent se promener dans les larges perspectives de Pétrograd, où les magasins sont grand ouverts et où un nouveau riche, le plus souvent de la race élite, peut acheter tout ce qu'il veut pour la somme dérisoire de quelques centaines de millions (un rouble valait pendant la guerre et avant la révolution, lorsqu'il payait encore ses dettes au franc 2 fr 50 environ). Il peut aussi se hasarder dans d'autres rues qui ont échangé leurs noms contre des noms révolutionnaires, mais on ne les voit que par la police ou plutôt la police de la tchéka ne veut pas l'y voir.

Après des changements de noms des rues, les communistes ne s'arrêtent pas devant les décisions les plus audacieuses. Ainsi la perspective de Wladimirskata s'appelle maintenant perspective de Naachinsohn.

Le saint prince Wladimir est considéré en Russie comme un des apôtres du christianisme; plusieurs villes portent son nom; une des plus belles cathédrales de la capitale, consacrée au culte de Notre-Dame de Wladimir, orne cette perspective. Avec leur habileté et insatiable cynisme, les chefs de l'Internationale ont changé le nom de cette perspective en un autre en l'honneur d'un certain commissaire, jif. Ce n'est qu'un petit fait qui ne vaut peut-être rien aux yeux de ceux qui font le voyage en Russie pour affaires ou par publicité politique, mais il dit beaucoup de notre cœur.

#### L'épouvante et crainte

Il est encore vrai que l'on mange, que l'on boit et que l'on s'amuse bien dans les restaurants riches de la capitale, mais la misère de toute la population qui n'est pas favorisée par les dirigeants bolchevistes est horrible. Et on se tait.

La peur devant le massacre ou la dénonciation, la peur devant la famine a accablé les habitants et la révolte gronde sourdement sans éclater, sans parvenir au grand geste libérateur.

Je ne veux pas mettre en doute les paroles de mon ex-collaborateur, mais le fait qui me fit la plus grave impression fut que je sentis dans ses paroles qu'il avait encore peur de Sa Majesté les Soviets, qu'il avait encore cette hardiesse dans la parole bien qu'il y eût 6.000 kilomètres entre lui et la tchéka.

Et ce n'est pas un homme quelconque. C'est un artiste-peintre de talent qui, j'estime, fera parler de lui. Mais lorsqu'il parle du bolchevisme ici à Paris, il a l'air de baisser la voix et de chercher autour de lui si quelque part il n'y a pas un nez crochu tchékiste qui l'épie.

#### Quelques exemples

Maintenant, permettez-moi de vous conter quelques souvenirs:

Je faisais en 1913 un voyage en auto de la Russie en France par l'Allemagne. L'idée m'était venue de ne pas suivre la grande route de Cologne-Liège-Bruxelles-Paris, et à Cologne je rebroussai chemin et descendis la longue de la frontière allemande par Prüm et Trèves, me dirigeant en Alsace. Je m'arrêtai à Strasbourg.

Il faut vous dire que les premières leçons de français me furent données par un Alsacien — deux fois française comme le lui a dit personnellement Déroulède. Je voulais passer par le pays de cette charmante et digne femme. Nous nous arrêtâmes dans un hôtel connu pour être français. Je m'adressai immédiatement au gérant pour qu'il me recommandât un bon petit restaurant qui eût le culte de la cuisine française. J'avais déjà passé deux mois en Allemagne et j'avais assez de leurs innombrables « schnitzels ».

Le gérant nous fournit une adresse. Le restaurant était vraiment français, avec des garçons français, mais il était encore trop tôt pour dîner, il n'y avait personne. Nous étions seuls dans la salle. Aussitôt que le garçon sut que nous étions russes, il nous amena le gérant, le maître d'hôtel, le chef, tout le personnel de la boutique enfin. Notre table était bien servie et on parlait gentiment. Un peu de tout. Car certains d'entre nous, soudain des pas étonnés retentirent et un grand lieutenant allemand vint s'installer non loin de nous. Comme un vol de perdreaux, au bruit du coup de fusil, nos interlocuteurs se sauvèrent vers leur besogne. Le jovial et affable garçon nous répondit par des petits « Ou Monsieur » et nous ne nous attachâmes pas à table. Je suis sûr qu'il nous en était reconnaissant.

Nous partîmes dans l'après-midi, après avoir visité la cathédrale de Strasbourg, entendu chanter le coq, et aperçu Kiebler et Desaix emprisonnés dans cette citadelle allemande.

J'avais un petit drapeau russe sur mon auto. Dans un village situé sur les côtes du Donon, je m'arrêtai devant une auberge pour prendre un bock de cette bonne bière alsacienne. Le petit drapeau fit fureur. Le patron, la patronne, les clients sortirent tout. Car certains d'entre nous, soudain des pas étonnés retentirent et un grand lieutenant allemand vint s'installer non loin de nous. Comme un vol de perdreaux, au bruit du coup de fusil, nos interlocuteurs se sauvèrent vers leur besogne. Le jovial et affable garçon nous répondit par des petits « Ou Monsieur » et nous ne nous attachâmes pas à table. Je suis sûr qu'il nous en était reconnaissant.

Un fonctionnaire boche venait encore de surgir et tout le monde taciturne et penaud s'en revint chez soi. Seule la patronne me faisait un petit air de revoir avec la main et avec le bout de son tablier qu'elle portait aux yeux de temps en temps.

A travers un brouillard intense nous franchîmes le Donon et nous descendîmes à Recon-sur-Paino, petit bourg sur la fron-

## UN DRAME MYSTÉRIeux A LYON

### Elle passait sous la pluie une femme voilée surgit qui, dans la poitrine lui plongea un poignard

LYON, 18 février. — Cet après-midi, vers 14 heures, Mlle Jeanne Renaud, âgée de 25 ans, ouvrière de la filature, qui habite avec sa mère à la Croix-Roussé, suivait seule sous une pluie battante le chemin de Champagne au Point du Jour pour se rendre chez un sien parent, M. Bouvier, au numéro 24 de ce chemin.

A la hauteur du numéro 16, elle vit se dresser brusquement devant elle une femme jusqu'alors accroupie dont le visage était caché sous une ample voilette et qui, la saisissant à la gorge, lui plongea son poignard dans la poitrine.

La malheureuse jeune fille, après plusieurs minutes d'évanouissement, put se traîner jusqu'à la maison la plus rapprochée d'où elle fut transportée à l'Hôtel-Dieu. Son état est très grave. Le poignard a perforé le foie.

Quant à la femme voilée, — qui pourrait bien être un homme, — une piste est déjà suivie.



Phot. Hot. Cl. Paris-Centre  
M. Millerand visite l'Exposition d'Aviculture de Paris

### L'aviateur Maneyrol survole 3 kilomètres en 7 minutes 53"

Cherbourg, 18 février. — L'aviateur Maneyrol s'est rendu à Vanville. Le temps lui ayant paru favorable, il a fait connaître son intention de tenter cet après-midi d'établir le record de distance de vol à voile.

L'aviateur Maneyrol est parti à 13 h. 58, mais contrarié par les vents et les rafales, il a dû atterrir dans la vallée de Vanville, près de l'église, après avoir franchi 3 kilomètres en 7 minutes 53 secondes.

### L'armée française bat Paris

PARIS, 18 février. — Le match annuel Armée Française contre Equipe de Paris, joué au Parc des Princes, a été contrarié par le mauvais temps. Aussi l'assistance n'était pas aussi nombreuse qu'on pouvait l'espérer.

Le match a été gagné par l'Equipe de l'Armée Française battant l'Equipe de Paris par 9 points à 3.

### Un rapide tamponne un train de marchandises

Epinal, 18 février. — Ce soir, le rapide quittant Paris à 17 heures a tamponné en gare de Pont-à-Binson à 18 h. 40 un train de marchandises qui était en manœuvre.

### La Suisse repousse la convention conclue avec la France

Berne, 18 février. — La votation populaire suisse a repoussé à une grosse majorité la convention conclue avec la France, relativement à la suppression des zones franches.

La loi autorisant l'arrestation des citoyens de Suisse qui compromettent la sûreté intérieure du pays a été repoussée par 437.565 voix contre 54.396.

### Le Ministre des Finances tchéco-slovaque meurt de ses blessures

PRAGUE, 18 février. — M. Rasin, ministre des Finances, est décédé, aujourd'hui, à midi 45, des suites de l'attentat dont il a été victime le 5 janvier dernier et que « Paris-Centre » relate.

On se souvient que le 5 janvier, un jeune employé d'assurance, anarchiste, transfuge du parti communiste, tira deux coups de revolver contre le ministre tchéco-slovaque, M. Rasin, et atteignit la colonne vertébrale d'une balle qu'on ne put extraire, et succomba à une névralgie envahissante qui lui a laissé jusqu'à la fin cependant sa lucidité.

### La 27<sup>e</sup> Assemblée générale des Agriculteurs de France

PARIS, 18 février. — L'Union Centrale des Agriculteurs de France a tenu, cet après-midi, à 15 h., 8, rue d'Albion, sa 27<sup>e</sup> assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. de Lalande, président de l'Union, assisté du marquis de Vogüé, président de la Société des Agriculteurs de France, et de M. Ricard, ancien ministre de l'Agriculture. Au cours de cette assemblée, M. de Lalande a pris la parole et a montré l'œuvre des syndicats agricoles.

Après avoir exposé la situation qu'occupe l'agriculteur dans le domaine de la production nationale, l'orateur a dit qu'en face de la pression extérieure dans le domaine économique et social par la finance internationale, l'agriculteur isolé risque d'être lésé dans ses intérêts et que seule, une organisation professionnelle peut lui conserver ses forces et développer ses moyens de défense.

M. de Toussaint, délégué général de l'Union Centrale a exposé ensuite le fonctionnement des nombreux services de l'Union qui groupent environ la sixième des syndicats agricoles de France. M. Rendu, secrétaire de l'Union a prononcé en fin de séance, un discours sur la question des engrais au point de vue de la production des engrais azotés synthétiques des mines de potasse d'Alsace.

- 1. M. de Vogüé a clos le cycle des discours et fait adopter une série de vœux ayant trait:
  - 1° A la nouvelle législation des accidents du travail agricole.
  - 2° A la conservation de la propriété rurale et à la main-d'œuvre.
  - 3° A l'organisation de la vente du blé.
  - 4° A la réalisation économique.
  - 5° Aux impôts nouveaux.
  - 6° A l'heure d'été.
  - 7° Aux représentations des Associations Agricoles ou des Offices départementaux pour les potasses et engrais azotés.

### LES ELECTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

- 14<sup>e</sup> arrondissement (Observatoire): quartier de la Santé. — Inscrits, 2.792; votants, 1.832; bulletins blancs et nuls, 32.
  - Ont obtenu:
    - MM. Marty, 913 voix; ELU; Monthillat, concentration rep., 602 voix; Lemonier, anti-conc., 177 voix; Pieschi, rad.-soc., 165 voix.
- 20<sup>e</sup> arrondissement (Médan): quartier de Charolles. — Inscrits, 9.393 voix; votants, 6.150; blancs et nuls, 132.
  - Ont obtenu:
    - MM. Marty, 4.295 voix; ELU; Lesbroussard, concentration rep., 1.723 voix.
- 3<sup>e</sup> arrondissement (Temple): quartier des Enfants Rouges. — Inscrits, 4.061; votants, 2.795; bulletins blancs et nuls, 49.
  - Ont obtenu:
    - MM. Morille, rad.-soc., 1.268 voix; Henri Picard, rep. de gauche, 1.000 voix; Justinart, com., 257 voix; Pierre Pichon, soc. ind., 70 voix; Vaillant, parti soc. français, 71 voix; Forey, soc., 45 voix; Gorgeron, soc., 18 voix; il y a ballottage.

### Nouvelles Brèves

Le Sous-Secrétaire d'Etat des P. T. T. a chargé le Directeur National des Postes des Bouches-du-Rhône, de déposer la médaille d'or des Postes, sur le cercueil du convoi de M. Rasin, assassiné en service à la gare de la Barque Faveau.

M. et Mme Barrère, ont donné à Rome, un grand dîner auquel assistait notamment M. Mussolini. Celui-ci est parti ce matin pour Milan.

## SOYONS SUR NOS GARDES

### L'Allemagne est prête malgré l'occupation de la Ruhr à faire sa guerre

PARIS, 18 février. (De notre rédacteur diplomatique). — D'après des renseignements particuliers que nous venons de recueillir et qui, à ce que nous croyons, ne sont pas inconnus des hautes autorités du gouvernement, un grand conseil s'est tenu à Berlin, au moment où l'occupation de la Ruhr a été décidée par la France.

Ce conseil qui a commencé le matin à 8 heures, ne s'est terminé qu'à 15 heures. Toutes les notabilités militaires du Reich, notamment de la Prusse, étaient présentes.

On a examiné la situation avec attention et envisagé les moyens de résistance possible à l'action de la France.

Il a été constaté que les hommes étaient prêts tant au point de vue du nombre que de l'instruction, mais que le matériel faisait encore défaut, malgré le grand nombre de « constructions occultes » (matériel caché). Il a été cependant décidé que l'occupation de la Ruhr par la France devait offrir l'occasion cherchée d'une résistance armée.

Il y a lieu de tirer de cette nouvelle que l'Allemagne au point de vue hommes, quantité instruction et organisation, se considèrerait déjà comme prête à entreprendre une guerre de revanche avant l'occupation de la Ruhr, il serait temps de penser à ce danger car, malgré notre occupation, l'Allemagne peut, ailleurs que dans la Ruhr, et en Russie, notamment, où il y a des usines d'acier qui marchent pour le compte de Berlin, reconstituer très rapidement le matériel de guerre qu'elle ne juge pas encore au point pour entrer en campagne.

### Le général Payot à Cologne

COLOGNE, 18 février. — Le général Payot, directeur général des transports dans les territoires occupés, est arrivé ce matin à Cologne où il vient conférer avec le général Godley, commandant les troupes britanniques d'occupation au sujet de l'utilisation par les services français des chemins de fer de la zone britannique.

### Des accidents ont lieu sur les voies ferrées

Dusseldorf, 18 février. — La situation des chemins de fer demeure stationnaire.

Hier à Crefeld Linen, un train militaire belge a tamponné un train de ravitaillement français. Un Belge a été tué.

Un autre accident s'est produit, ce matin, à Dalhausen: un train transportant des sapeurs du génie français se rendait à Weimar. Par suite du dégel, les aiguilles fonctionnaient mal et le train était obligé de faire ses aiguilles lui-même.

### Pour assagir les commerçants récalcitrants

Dusseldorf, 18 février. — Pour remédier à l'attitude des commerçants d'Essen qui refusent de vendre ce qui se soit aux Français et aux Belges, l'autorité militaire a inauguré, hier, un moyen très simple qui donne d'excellents résultats.

Un camion automobile conduit par des soldats s'arrête devant un établissement. L'un des occupants en descend et entre dans le magasin. Si le patron refuse de servir il est immédiatement appréhendé et hissé dans le camion qui continue sa route.

Comme par enchantement l'attitude des commerçants s'est déjà améliorée, les commerçants ont en effet recommencé à vendre aux Français et aux Belges, mais les organisations nationalistes font tous leurs efforts pour que le boycottage reprenne.

Les commerçants interrogés déclarent qu'ils ne demanderaient pas mieux que de vendre aux Français et aux Belges, mais qu'ils sont terrorisés par les milieux et les organisations de Berlin.

On a même cassé les vitres d'un établissement sennons prétexte que les rapports de cet établissement avec les Français avaient été très cordiaux.

### M. Grutzner protestera... ailleurs

Dusseldorf, 18 février. — Le président de la régence de Dusseldorf, Grutzner a été expulsé cet après-midi. Cette mesure a été motivée par une lettre de protestation adressée par le président Grutzner au général belge Beaumain, commandant la tête de pont de Duisbourg à la suite de l'arrestation du bourgmestre de Duisbourg, M. Jares. Cette lettre s'exprimait en termes très injurieux pour les troupes franco-belges.

### LE FEU CHEZ LES FOUS

25 personnes sont brûlées vives

New-York, 18 février. — Un incendie a éclaté aujourd'hui dans un asile d'aliénés où étaient internées 7.000 personnes. 22 d'entre elles et trois infirmières ont été brûlées vives.

### DEUX COUPS DE FEU CONTRE UN EXPRESS

Dijon, 18 février. — Entre Les Laumes et Dijon, l'autre nuit, 2 coups de feu ont été tirés sur l'express n° 103.

Il n'y a eu aucun blessé, mais l'émotion fut assez vive parmi les voyageurs.

## Charles Ledoux, Champion d'Europe, boxera le 27 février contre Montreuil, Champion de Belgique

L'envoyé spécial de « Paris-Centre » assiste à une très intéressante séance d'entraînement de notre compatriote



Phot. MARLINGEAUX Cl. Paris-Centre  
Charles LEDOUX et ses enfants

Pougues, 18 février. — Le 27 février prochain, notre petit boxeur Charles Ledoux, dont le congrès de l'International Boxing Union vient de confirmer le titre de champion d'Europe des poids coq, exaldera le ring une fois de plus, pour rencontrer le champion de Belgique Montreuil.

Rappelons tout de suite que ce combat qui se disputera au Cirque de Paris, ne met pas en jeu le titre détenu par Charles Ledoux; le challenger officiel du champion étant désigné par la Fédération comme devant être le boxeur Roulis.

Néanmoins, notre champion d'Europe estime qu'il ne doit rien négliger pour s'assurer une victoire rapide, procède actuellement, dans sa résidence de Pougues-les-Bains, à un entraînement intensif.

C'est dans son gymnase qu'il a fait installer à proximité de sa maison d'habitation, que nous surprenons en plein travail, le champion d'Europe.

#### Les entraînements

Inutile de nous présenter; Charles Ledoux fervent ami de « Paris-Centre » suspend, pour un instant, ses exercices au punching-ball, pour nous vanter les qualités de ses entraîneurs:

— Le nègre Edouard Charles, nous dit-il, en nous présentant un petit boxeur noir, très occupé à boxer, au milieu du ring, un adversaire invisible. Ce boxeur, ajoute le champion se bat très vite et fait preuve d'un courage indomptable. Il présente pour moi un entraînement un gros intérêt, en ce sens que Montreuil, mon adversaire du 27 février, n'est pas un inconnu pour lui. Alors qu'Edouard Charles était encore champion de France amateurs, il rencontra le champion belge qui le battit seulement aux points.

Nous désignons ensuite un second pugiliste, Charles Ledoux nous dit encore: — Mon coqner, Fernand Misson, excellent poids léger, à qui je fais passer de vilains quarts d'heure, mais avec lequel je ne suis pas toujours à la fête sur le ring.

Vous allez d'ailleurs pouvoir en juger

#### Contre le ballon et contre son ombre

Reprenant son entraînement interrompu, le champion regagne la plate-forme de son punching-ball.

Durant dix minutes, les coups frappent le ballon sur lequel Ledoux s'acharne, lui faisant ronder comme un interminable roulement de tambour.

— La vitesse! entendons-nous au milieu du bruit mat que produit le ballon

#### Je défendrai mon titre

D'endurance surtout, car après les six rounds de trois minutes qu'il vient de soutenir contre Edouard Charles et Fernand Misson et tandis que ceux-ci regagnent, la respiration haletante, leurs places respectives, Ledoux souriant, ne semble pas se ressouvenir de cette bataille, menée par lui, à une très vive allure.

Croyez-vous que ça ira? Nous demandons-t-il.

— C'est à vous qu'il faut poser cette question.

— On ne sait jamais, nous répond Ledoux. Un mauvais coup est si vite reçu! Néanmoins, je me trouve en excellente condition. Je suis en pleine forme.

— Pensez-vous disposer facilement de Montreuil?

— Ça ne se dit pas, dit en souriant le champion d'Europe. Je me prépare sérieusement et je serai, soyez-en certains, à la hauteur de ma tâche.

Avant de laisser Ledoux à ses soins, nous lui posons cette question, assez délicate, du reste:

— Quand vous battez-vous pour la dernière fois? Quand quitterez-vous définitivement le ring?

— J'ai le temps, nous répond aussitôt le boxeur. J'ai été souffrant, dernièrement, d'une bronchite et d'une maladie de nez. Quelques adversaires s'en sont peut-être réjouis. Mais maintenant, il m'y paraît plus.

Tant que la santé sera bonne et que je tiendrai sur mes jambes, ajoute encore le champion, je défendrai mon titre; dites-le bien à tous les sportifs du Centre.

Nous quittons alors le petit pugiliste, Charles Ledoux, champion de France depuis 1909, champion d'Europe depuis 1912, en lui souhaitant de conserver longtemps encore un titre qu'il n'a pas l'intention de se laisser ravir et qu'il défendra prochainement, d'ailleurs, contre son challenger officiel, le boxeur Roulis.

R. KRAEMER.

#### LA MEDAILLE DE L'ETAT DE NEW-YORK EST REMISE AU GENERAL GOURAUD

PARIS, 18 février. — Ce matin à la caserne de Reuilly, le général américain Little a remis au général Gouraud, Hély d'Oisel, Legallois et Leboucq, au capitaine André et au lieutenant Tessier, la médaille de l'Etat de New-York.

Le général Little s'est ensuite rendu accompagné d'officiers français et américains à l'Arc de Triomphe où il a déposé une couronne sur la tombe du soldat inconnu au nom du Gouvernement de l'Etat de New-York.

#### Prévisions météorologiques

PARIS, 18 février. — Prévisions arrêtées de l'Office National Météorologique pour la journée du 19 février:

Région Parisienne. — Temps brumeux, avec éclaircies et quelques averses pendant la nuit; brumeux le matin, puis ciel se recouvrant progressivement l'après-midi vers des pluies prochaines. Vent de Nord-Ouest de 4 à 6 mètres, tournant à l'Ouest puis au Sud-Ouest, rafraichissement nocturne, minimum: + 2°.

Région du Centre. — Temps nuageux avec belles éclaircies et averses pendant la nuit; brumeux le matin, puis se recouvrant dans l'après-midi, vers de nouvelles pluies prochaines. Vent de Nord-Ouest de 4 à 6 mètres, tournant à l'Ouest puis au Sud-Ouest, rafraichissement nocturne, minimum: + 2°.

Région du Massif Central. — Temps nuageux avec belles éclaircies et averses pendant la nuit; brumeux le matin, puis se recouvrant dans l'après-midi vers de nouvelles pluies prochaines. Vent de Nord-Ouest de 4 à 6 mètres, venant à l'Ouest, puis au Sud-Ouest, rafraichissement nocturne, minimum: + 2°.

Région du Sud-Ouest. — Temps nuageux avec belles éclaircies et averses pendant la nuit; brumeux le matin, puis se recouvrant dans l'après-midi, vers de nouvelles pluies prochaines. Vent de Nord-Ouest de 4 à 6 mètres, venant à l'Ouest, puis au Sud-Ouest, rafraichissement nocturne, minimum: + 2°.

Région du Sud-Est. — Temps nuageux avec belles éclaircies et averses pendant la nuit; brumeux le matin, puis se recouvrant dans l'après-midi, vers de nouvelles pluies prochaines. Vent de Nord-Ouest de 4 à 6 mètres, venant à l'Ouest, puis au Sud-Ouest, rafraichissement nocturne, minimum: + 2°.

SAONE-&LOIRE

BOURBON-LANCY HISTORIQUE

Les hordes barbares saccagant la station thermale

Aubery, J. Dan, Moutou et Courbière nous ont laissé la description des imposants débris romains qui ont vu le jour...

Le grand bassin, appelé Bain des Césars, était la merveille la plus entière de l'antiquité dans notre France...

Mais les Romains ne portèrent pas seulement leur sollicitude sur les thermes...

Enfin, fameux rhéteur des écoles d'Autun, envoyé par les Ediens à Trèves...

Mais bientôt, au cadran de l'histoire, les heures sombres ont sonné...

Et c'est d'abord les Alamans et les Francs, puis en 466, c'est une formidable invasion de Vandales...

Les villes d'Autun, cités de luxe et d'élegant raffinement...

Et l'on lui se fait peu à peu sur notre station, oubliés aussi profond qu'aux temps déjà lointains...

Amicale des Combattants. — Réunion générale le vendredi 23 février...

La séance débitera par un concert symphonique, suivi d'un audit de la Société...

La réunion sera présidée par le camarade Morin, président du Groupe régional bourgeois...

Etat-civil : Naissances. — Paulette Fernon...

Grave chute. — Un chaudronnier des usines, M. Alfred Visse...

Entourage d'une monument. — Deux quêtes faites au profit de l'entourage du monument...

RIGNY-SUR-ARROUX. — La foire annuelle de Rigny-sur-Arroux...

Je regardais ma peureuse Phillis pour lui laisser toute liberté de décider...

Oh ! nous aimons mieux vous, bien entendu !

Mais vous demandez pardon, ma cousine, mais... n'y a qu'une seule place devant...

Je vous demandais pardon, ma cousine, mais... n'y a qu'une seule place devant...

Le départ m'impressionna un peu. Je me raidis du mieux possible pour garder...

Phil et moi nous n'avions jamais mis le pied dans une auto...

Phil et moi nous n'avions jamais mis le pied dans une auto, Phillis avait même déclaré...

Phil et moi nous n'avions jamais mis le pied dans une auto, Phillis avait même déclaré...

Phil et moi nous n'avions jamais mis le pied dans une auto, Phillis avait même déclaré...

Phil et moi nous n'avions jamais mis le pied dans une auto, Phillis avait même déclaré...

Phil et moi nous n'avions jamais mis le pied dans une auto, Phillis avait même déclaré...

Phil et moi nous n'avions jamais mis le pied dans une auto, Phillis avait même déclaré...

Phil et moi nous n'avions jamais mis le pied dans une auto, Phillis avait même déclaré...

Phil et moi nous n'avions jamais mis le pied dans une auto, Phillis avait même déclaré...

Phil et moi nous n'avions jamais mis le pied dans une auto, Phillis avait même déclaré...

Phil et moi nous n'avions jamais mis le pied dans une auto, Phillis avait même déclaré...

Phil et moi nous n'avions jamais mis le pied dans une auto, Phillis avait même déclaré...

Phil et moi nous n'avions jamais mis le pied dans une auto, Phillis avait même déclaré...

L'arrestation du bandit Salvador au Creusot



Cl. Paris-Centre

Salvador, à gauche, le cynique assassin, arrêté dans les circonstances que nous avons relatées...

Quelque la nouvelle ne fut encore qu'une commode en ville...

Paray-le-Monial, 17 février. De notre correspondant particulier...

Un cambrioleur tente de s'introduire par effraction dans une maison isolée de Varenne-Reuilon...

Paray-le-Monial, 17 février. De notre correspondant particulier...

Arrestation. — La gendarmerie de Paray-le-Monial a arrêté Prosper Grand...

Commencement d'incendie. — Un violent feu de cheminée s'est déclaré le jeudi 14...

Adjudication. — Il sera procédé le 3 mars à 15 heures...

Médaille Militaire. — La médaille militaire a été attribuée à la mémoire du soldat Benoit Labrosse...

Brave soldat, mort pour la France, des suites de glorieuses blessures reçues devant Verdun...

Croix de guerre avec étoile de bronze.

CHAROLLES TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Dans son audience du 17 février, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Jean Lafuze, 24 ans, terrassier, sans domicile fixe...

Claude Thevenard, 56 ans, cultivateur à Vitry-en-Charolais...

Michel Gilbert, 61 ans, et Jean Michel, 57 ans, cultivateurs à Mélay...

M. Bernand, avocat, s'est porté partie civile et a obtenu 100 francs de dommages-intérêts...

Aspirine, c'est bien, Métraspirine, c'est mieux.

Voulez-vous gagner un chronomètre plaqué ou un casse de douze bouteilles de champagne ?

Lisez PARIS-CENTRE

A LA CORRECTIONNELLE DE CHALON

Pour escroquerie, il est condamné à un an de prison et à dix ans d'interdiction de séjour

Pour vol d'une somme de 50 fr. à Montcau, 8 mois de prison à l'ouvrier boulanger...

— Revenu libre de la foire M. J. B. Cornou, 35 ans, cultivateur à Ecuisses...

— Un beau jour de janvier, M. Topenot, employé de 57 ans...

— Martinot proteste bien de son innocence, mais il ne convainc pas les juges...

— Louis Bos, 28 ans, mécanicien, né à Clerus, dans le seul mois de décembre 1922...

— Simple d'esprit, à ce que dit son défenseur, M. Daillan...

— Rendant son jugement dans le procès de classe intenté à M. Pierre Manon...

— Vole une somme de 780 fr. à la compagnie des sapeurs-pompiers...

— Accepte une proposition de M. Neucourt, demandant à participer au service sanitaire des foires et marchés...

— Ecarte une demande d'assistance aux femmes en couches...

— Autorise la municipalité à recevoir à déjeûner le préfet et la commission de révision...

— Fait toutes réserves relativement aux retouches apportées à l'arrêté pris par le maire...

— Approuve le texte d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

— Approuve la lecture d'une pétition à adresser au préfet et tendant à obtenir, en vertu de la loi de finances du 31 avril 1920...

MONTLUCON

CONCOURS DE GYMNASTIQUE 9 et 10 juin 1923

Comité de patronage : MM. Albert Peyronet, ministre de l'Éducation nationale...

Le préfet du département : le sous-préfet de Montluçon ; Constans ; Le colonel Bourg ; MM. Chantemille et Vincent ; les directeurs des usines Saint-Jacques, des Hauts-Fourneaux, des Hauts-Fourneaux, de la Verrière, des Établissements Dunlop, de l'usine à gaz, de l'énergie électrique.

Comité d'organisation : président d'honneur, M. le comte de la Tourfonraque ; membres d'honneur, MM. Peyronet, Ferroux, Moine.

Président : M. Toussaint ; vice-présidents : Bonin et Bolsarron ; secrétaire général : Busseron ; secrétaires-adjoints : Masset et Péronnet.

Treasurer : Gauthron ; trésorier-adjoint : Dubrouil ; conseiller-technique : le capitaine Pélion ; directeur du concours : Boussange ; moniteur général : Gignoux ; moniteurs-adjoints : Charbonnier et Ducrot.

Épaves. — Une manivelle d'automobile a été oubliée au Café du Helder, on en peut la réclamer.

Contraventions. — Gilbert Camus, cultivateur à Arpehailles, a reçu une contravention pour défaut d'éclairage de sa voiture ainsi que Pierre Baudin, 51 ans, épiciériste à Montluçon qui avait abandonné son atelier.

— Pour infraction à la loi du 15 juillet 1880, ordonnance à tous les commerçants d'avoir des palmiers, Marc Combette, vendeur ambulancier, a reçu également une contravention.

État-civil : Naissances. — Marie Douvy ; — Angélique et Marie-Louise Paul.

Publications de mariages. — Jean Doussat, à Courand, et Marguerite Bessany.

Décès. — Marie-Louise Mignolet ; — Simone Labesse, 13 ans.

MOULINS

Un trouble fête. — La nuit dernière, Robert Maudou, 23 ans, manœuvre demeurant 17, rue du Port Ginguet, ayant bu plus que de raison...

— Deux agents l'empoignèrent et le déposèrent au violon municipal.

Réfection des routes. — État des cylindres prévus pour la semaine du 19 au 23 février.

— Route nationale n° 7, commune de Treval, entre les bornes 8 k. 8 et 2, et entre 10 k. 200 et 11 k.

— Route nationale n° 7, communes de Saint-Loup et Varennes, entre les bornes 41 k. et 42 k.

— Route nationale n° 7, commune d'Yzeure et de Chézy, entre les bornes 4 k. 8 et 6 k.

— Route nationale n° 146, commune de Saint-Pourçain, entre les bornes 28 k. 7 et 29 k. 3.

VICHY

Saint-Hubert vichyssoise. — Notre société de trompes organisée pour le samedi 24 février à 8 h. 30, au Nouveau Casino, un concert suivi de bal avec tombola, en l'honneur de ses membres honoraires.

— Les agents de police, qui passaient par là, mirent fin à ce concert improvisé en emmenant le chanteur nocturne au Poste de Police.

— Amouli a été gratifié d'un procès-verbal pour ivresse publique et tapage nocturne.

Service vicinal. — Rechargements à exécuter sur les routes nationales de la Nièvre pendant la semaine du 19 au 24 février.

— Route nationale n° 7, entre les bornes 47 et 48 k, commune de La Charité.

— Route nationale n° 77 bis, entre les bornes 29 k. 5 et 31 k. 3, commune de Carigny.

— Route nationale n° 7, entre les bornes 87 k. 4 et 88 k. 2, commune de Saint-Parize-le-Châtel.

chines de la gare de Vichy, sans autorisation, sont condamnés pour infraction à la police des chemins de fer, à 16 francs d'amende chacun.

— Louis Foutel, 52 ans, trouvé en état de vagabondage, à Saint-Germain-des-Fossés, est condamné à 40 jours de prison.

— Georges Geneste, 45 ans, condamné à la prison, a été libéré par un bicycletteur devant le débit Pigeon, s'en empara et partit à Bellevue-sur-Allier. Mais en cours de route, étant tombé, par suite du mauvais fonctionnement des freins, il laissa la bicyclette sur le bord de la route, et s'en fut sans plus s'occuper.

— Ce n'est que le lendemain qu'elle fut rapportée au commissariat de police de Vichy, où son propriétaire, M. Tauroux, ouvrier marchand à Vichy, vint la réclamer.

— Geneste qui n'en est pas à son coup d'essai, ayant été déjà condamné pour des mêmes faits dernièrement, à 2 et 4 mois de prison, l'est de nouveau à 6 mois de prison.

Etat-civil : Naissances. — André Momery ; — Roger Masson.

Mariages. — Victor Grand et Marie Bardin ; — Aimé Brun, et Marie Forges ; — Marie Poirier, 78 ans ; — Gaspard My, 69 ans ; — Antoine Dufour, 72 ans ; — Marie Nebout, 66 ans, veuve Gravalet.

SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES Arrestation d'un vagabond. — Louis Foutel, 52 ans, vacher, sans domicile fixe, né à Villot-Gozel, travaille dans les fermes où l'on veut bien l'occuper. En dernier lieu, il se trouvait au bourg de Loriges, chez un cultivateur, qui l'a quitté le 12 décembre dernier.

— Depuis cette époque, il n'a pas travaillé. Rencontré par la gendarmerie, à Saint-Germain-des-Fossés, il a été mis en état d'arrestation.

NEVERE

Pour pouvoir utiliser le téléphone la nuit abonnés de Nevers, groupez-vous

Voici la liste rectifiée des abonnés du réseau téléphonique de Nevers, qui nous ont déjà donné leur adhésion dans le but de former, dans les conditions publiées dans « Paris-Centre » du samedi 17 février, une association, ayant droit d'utiliser le service téléphonique la nuit.

Paris-Centre, 2-17. M. le Marquis de Tracy, 4-50. M. Renaud, 1-68. MM. Chassagnat et Fils, 6-68. Grand Café, 6-33. M. Girard, 1-10. M. Berlin, garagiste, rue de Moulasse. M. Perrot, opticien, place Président-Wilson. M. Sicard, directeur de la rue du Clou, Café de la Chaudière. Hôtel de la Paix. Hôtel Métropole. Hôtel Civil. Café de Paris. Mme P. Collette, 3-19.

La Société des fêtes de Nevers organise une grande kermesse qui se tiendra du 28 avril au 10 mai

Les membres du comité de la Société des fêtes de Nevers se sont réunis samedi soir, à 20 h. 30 dans une des salles de l'hôtel de Vert-pré, rue Lafayette.

Après le défilé, M. Pasteurs, président, donne connaissance aux membres du comité des démarches faites auprès de M. Hugon, maire de Nevers, pour obtenir le Hall du Champ de Foire, comme devant abriter les différentes attractions d'une kermesse dont la date fut fixée antérieurement au 14 mai.

Cette kermesse durera six jours. Elle comprendra, outre douze à quinze attractions telles que Guignol Lyonnais, lirs, manèges, jeux de massacre, loteries, etc., un dancing avec Tea-Room, deux représentations au Théâtre municipal au cours desquelles seraient données des pièces du répertoire classique et une revue locale.

En présence d'une demande adressée par le comité Nevers, de venir séjourner à Nevers, les 13, 14 et 15 mai, M. Hugon s'est vu dans l'obligation de refuser pour la date indiquée le Hall du Champ de Foire à la Société des fêtes de Nevers.

Ce refus fait l'objet d'une longue discussion. Après que le commandant Guette eut détaillé le budget prévu pour l'organisation de la kermesse projetée, lequel comportant un chiffre de dépenses d'environ 14.000 francs, pour un chiffre de recettes approximatif de 20.000, M. Pasteurs, président, se ralliant aux suggestions de plusieurs membres du comité, met aux voix la proposition suivante :

La kermesse aura donc lieu, en principe, du samedi 23 avril, pour prendre fin le 10 mai, jour de l'Ascension.

Cette proposition est adoptée. M. Pasteurs renouvellera auprès du maire de Nevers, les démarches nécessaires.

Cette question étant réglée, M. Pasteurs donne lecture d'une lettre émanant de M. le comte de Maumigny, président du Félon d'Avant-Garde, qui remercie la Société des fêtes de Nevers d'avoir bien voulu voter, en faveur de cette société, une subvention de cent francs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 30.

Bourses. — Les sessions d'examen d'aptitude aux bourses dans les Lycées et Collèges (garçons et filles) s'ouvriront, dans tous les départements :

— Pour les garçons : le jeudi 19 avril prochain.

— Pour les filles : le jeudi 20 avril prochain.

Les candidats et candidates devront être inscrits à la Préfecture de la résidence de leur famille du 1<sup>er</sup> au 31 mars 1923.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à la Préfecture de la Nièvre, 1<sup>re</sup> division, 2<sup>o</sup> Bureau.

VÊTEMENTS SUR MESURES

La plus importante Maison de la Région A LA GRANDE FABRIQUE 4, Place du Lycée, Nevers

LES NOUVEAUTÉS SONT ARRIVÉES

ILS PAIERONT !

Certainement les nouveaux, et avec joie encore, une boîte du merveilleux savon « MIKADO » de Félix EYDOUX, de MARSEILLE, à tous leurs amis.

C'est-ce pas le meilleur cadeau que l'on puisse faire et qui dénote toujours l'expérience d'un homme de goût. Mais surtout, il convient de ne méfier des imitations !

CRUX-LA-VILLE

Etat-civil : Décès. — Charles Bouton, 78 ans ; — Jean Perrin, 10 ans ; — Louise Blantin, veuve Grillet, 78 ans.

Mariages. — Claude Roy, à Sancenay et Emile Bonneau, Naisance. — Marcel Meyer.

GLAMEY Débits de chasse. — Page père et fils, résidents au Plessis, commune de Ougny, se sont vu dresser procès-verbal pour délit de chasse.

LA CHARITE

Etat-civil : Naissances. — Daniel Forques ; Pierre Bailly. Publications. — Jean Gallie et Lucienne Chataud.

Gaiese d'Épargne. — Versements, 20.472 fr. Remboursements 7.210 fr. 21.

Union Sportive Charitoise. — Les jeunes gens désireux de contracter un engagement de de versement d'appel et qui passent le conseil de révision avec le premier contingent, ont besoin de passer l'examen d'aptitude physique au recrutement de Cosne.

Tir. — Dimanche 18, séance de tir à 9 h. 30 au stand de l'U. S. C.

Directeurs : MM. Vichy, Cloutier et Boudéin, Clairon de service : Gohlot.

CHATEAU-CHINON

Etat-civil : Naissance. — Joseph Béliessant.

Décès. — Marie Jacob, 70 ans, veuve Colombin ; Pierre Coffin, 61 ans ; Yvonne Maurier, 3 mois.

Mutation dans le P. T. T. — Mlle Marie Devoucoux, de Donzy passe au bureau de Varzy, en remplacement de Mlle Léa Quémén.

ROY IL A ETE PERDU deux chiens de chasse, l'un griffon et l'autre blanc taché de noir. Prière aux personnes qui les auraient vus, donner renseignements à M. LOURDIN Lucien, à Rouy (Nièvre).

SAINTE-PIERRE-LE-MOUTIER Le CREDIT LYONNAIS, Agence de NEVERS, a l'honneur d'informer sa clientèle, qu'il ouvrira son bureau de SAINTE-PIERRE-LE-MOUTIER, rue de Paris, le jeudi de chaque semaine, à partir du 22 courant.

ALLIER

CONCOURS DE GYMNASTIQUE 9 et 10 juin 1923

Comité de patronage : MM. Albert Peyronet, ministre de l'Éducation nationale...

Le préfet du département : le sous-préfet de Montluçon ; Constans ; Le colonel Bourg ; MM. Chantemille et Vincent ; les directeurs des usines Saint-Jacques, des Hauts-Fourneaux, des Hauts-Fourneaux, de la Verrière, des Établissements Dunlop, de l'usine à gaz, de l'énergie électrique.

Comité d'organisation : président d'honneur, M. le comte de la Tourfonraque ; membres d'honneur, MM. Peyronet, Ferroux, Moine.

Président : M. Toussaint ; vice-présidents : Bonin et Bolsarron ; secrétaire général : Busseron ; secrétaires-adjoints : Masset et Péronnet.

Treasurer : Gauthron ; trésorier-adjoint : Dubrouil ; conseiller-technique : le capitaine Pélion ; directeur du concours : Boussange ; moniteur général : Gignoux ; moniteurs-adjoints : Charbonnier et Ducrot.

Épaves. — Une manivelle d'automobile a été oubliée au Café du Helder, on en peut la réclamer.

Contraventions. — Gilbert Camus, cultivateur à Arpehailles, a reçu une contravention pour défaut d'éclairage de sa voiture ainsi que Pierre Baudin, 51 ans, épiciériste à Montluçon qui avait abandonné son atelier.

— Pour infraction à la loi du 15 juillet 1880, ordonnance à tous les commerçants d'avoir des palmiers, Marc Combette, vendeur ambulancier, a reçu également une contravention.

État-civil : Naissances. — Marie Douvy ; — Angélique et Marie-Louise Paul.

Publications de mariages. — Jean Doussat, à Courand, et Marguerite Bessany.

Décès. — Marie-Louise Mignolet ; — Simone Labesse, 13 ans.

MOULINS

Un trouble fête. — La nuit dernière, Robert Maudou, 23 ans, manœuvre demeurant 17, rue du Port Ginguet, ayant bu plus que de raison...

LOIRET

AU CONSEIL MUNICIPAL DE PITHIVIERS

La ville va émettre un emprunt de 334.000 francs

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Perrot, maire. Sont absents ou excusés : MM. de la Boutresse, Daurios, Labbé, Hursin, Rolland, Renard.

M. Villiers est désigné comme secrétaire. M. A. Charrier présente le rapport.

Sur sa proposition, le Conseil décide de remplacer, pour l'année 1924, la prestation individuelle, par une taxe vicinale.

Elle fixe à 100 francs le minimum de la taxe.

Donne un avis défavorable aux demandes de M. Voulan et Boite, tendant à faire leurs prestations sur les chemins desservant leurs immeubles.

Vote le principe de la reconstruction d'une école maternelle et renvoie l'étude de la question à la commission des travaux.

Oppose un refus à la demande de M. Pavée, charbonnier, tendant à la location de la Halle aux Vaux.

Renvoie à la commission des marchés une proposition en vue de rétablir le marché aux vœux le dimanche.

Donne un avis défavorable à une demande de subvention pour la construction d'une voie mère de branchement de tramway, de Pithiviers à Beaulieu.

Décide en vue de la translation du cimetière, d'arrêter au Crédit Foncier 334.000 fr., au taux de 7,45 pour cent, remboursables en 30 ans, et de faire cet emprunt par tranches.

Décide de confier aux agents de l'Etat le contrôle de la distribution communale d'électricité aux conditions fixées par les lois et décrets.

La mise en service de la ligne haute-tension de l'énergie industrielle, qui longe la route de Puisseux, rendant impossible de se servir utilement du téléphone entre la mairie et la prise d'eau, décide qu'il y a lieu de doubler la ligne.

Sur rapport de M. Menault, le conseil, satisfait d'une demande de la société anonyme d'habitation à Bon Marché, tendant à obtenir la dispense des droits d'octroi sur les matériaux de construction et l'installation à la charge de la ville de la conduite d'eau de la place des Bains sur le précédent de 1914, regrette de ne pouvoir proposer l'exonération des droits d'octroi, mais par contre consent à la demande concernant la distribution d'eau et d'égout.

M. Menault donne une longue liste des travaux à exécuter et sur sa demande en vote le principe. Ce sont : la réfection des façades de l'hôtel de Ville ; la réfection du théâtre et des travaux extérieurs, celle du chemin de la place des Bains, travail urgent qui nécessite des dépenses importantes. La réfection des trottoirs du faubourg d'Orléans — dont on propose l'ajournement en raison des frais énormes : 51.000 francs, etc.

Lecture est donnée du rapport du préposé en chef de l'octroi sur le résultat de l'exercice 1922. Les recettes se sont élevées à la somme de 120.553 fr. 14, en augmentation de 15.349 fr. 32 sur 1921. Les frais de perception ont été de 24.430 fr. Il reste donc un produit net de 96.123 fr. Tous les chapitres de perception présentent en comparaison avec l'année précédente des augmentations sensibles. Du rapport de l'inspecteur des contributions indirectes, il résulte que l'octroi de Pithiviers est dans une situation favorable.

Le conseil donne avis favorable sur des délibérations prises par la commission administrative de l'Hospice.

La ville de Pithiviers reçoit la médaille commémorative du centenaire de Pasteur

A l'occasion du Centenaire de Pasteur, la Municipalité avait manifesté le désir de posséder la Médaille commémorative créée à l'occasion du Centenaire.

Le Maire donne connaissance de la lettre que lui a fait parvenir le Docteur Roux, laquelle est ainsi conçue :

« L'Institut Pasteur et la Famille de Pasteur s'empressent très volontiers de déférer au désir que vous venez de bien m'exprimer dans votre lettre du 4 février.

« Moins que quiconque puisque j'étais aux côtés de Pasteur lors des expériences de vaccination charbonneuse de la Ferme de Fresnes, à Marseillanville, je ne puis oublier l'accueil empressé alors fait à mon maître par la population de Pithiviers.

« Mes collègues et moi vous sommes particulièrement reconnaissants de l'hommage rendu par votre municipalité à la mémoire de Pasteur et de sa mémoire et nous vous en remercions cordialement.

« Vous recevrez en même temps que cette lettre, un exemplaire de la Médaille Commémorative du centenaire anniversaire de Pasteur et de sa famille, que j'ai fait fabriquer de volume que l'Institut Pasteur a publié à cette occasion ».

La médaille sera déposée au Musée et la volume à la Bibliothèque.

Loiret sportive

NEVERS EST EN FORME

L'équipe 1 fait match nul à Roanne

Les équipiers premiers sont allés jouer l'épreuve correspondante du Club Nautique de Roanne. Le match a été nul, 3 points à 3 (un essai de chaque côté).

La partie a été à l'avantage de Roanne en première mi-temps et Nevers a dominé en seconde. Le temps très mauvais avait rendu le terrain lourd et les joueurs furent très gênés.

Nevers ne jouait qu'à 12 équipiers par suite de l'indisponibilité en toute dernière heure de 5 équipiers des meilleurs.

L'équipe 2 surclasse la seconde de Roanne

Au Pré-Fleuri, les équipes secondes étaient en présence. Le temps d'après qu'il fut dur toute la partie d'empêcha pas l'équipe nivernaise de jouer à la main et de faire quelques belles choses. Les jeunes ont bien marché. On peut dire que l'équipe de Roanne n'existait pas. Elle a été surclassée. La partie qui ne dura que 50 minutes se termina par une victoire écrasante des Nivernais, 23 points à 0 (7 essais, 1 but).

La présentation impeccable, la belle tenue et le bon esprit sportif des visiteurs furent remarqués.

Malgré la pluie presque diluvienne une centaine de spectateurs étaient sur la touche.

Et les Vétérans...

fondirent avec la pluie. Seuls quelques-uns étaient présents au Pré-Fleuri et se mirent à jouer. Ils espèrent voir tous les autres mercredi à 20 h. 30 au Champ de Foire.

ENTRAINEMENT DES EQUIPES

Tous les équipiers premiers, deuxième, troisième et vétérans sont convoqués mercredi soir à 20 h. 30 au Champ de Foire, où aura lieu l'entraînement dirigé par M. Mandret, de Bordeaux, sélectionné pour l'équipe de France.

LES GRANDS MATCHES DE RUGBY EN FRANCE

Blairitz bat Toulouse, 8 à 6. Biarritz T. O. E. C., 0 à 0. Saint-Gaudens bat Section Bordigaliennaise, 12 à 0. Saint-Giron bat Narbonne, 6 à 0. Auch bat Castres, 12 à 8. Perpignan bat Lézignan, 9 à 3. Carcassonne bat Bergerac, 11 à 6. Limoges et Albi, 3 à 3.

JEUNE GARDE CONTRE ETOILE MORVANDELLE

Sur son terrain de Mousse, la Jeune Garde du Clos Saint-Joseph reçut hier les équipes de l'Etoile Morvandelle de Châteauneuf-Chinon.

Equipes I. — Pendant la première mi-temps, Châteauneuf-Chinon domine dans l'ensemble, mais se heurte à l'excellente descente de Nevers formée de un piquet, Rivière et Charvy (goal). Le reprise, sur penalty des locaux, Lavédrine, capitaine de T. E. M. d'accord avec ses coéquipiers, s'écarte courtoisement en dehors. Dix minutes plus tard, son inter droit Laurant, sur passe de Dambun, trompe la vigilance habituelle de Canet et marque. Le score, en finale, est de 1 pour T. E. M. contre 0 pour la Jeune Garde dont la courageuse attitude méritait mieux.

Equipes II. — Ici les locaux ont paru dominer les invités dont certains équipiers manquent peut-être de souffle, compensant ce handicap par une grande finesse à la passe ; c'est ce qui permet à Petit et à Gambhier d'ouvrir le score en faveur de T. E. M. La mi-temps va être sifflée quand à son tour la Jeune Garde reçoit un point de son ailier droit Amblard sur une passe longue de Rapps, servi par Henri Bidolet.

La seconde mi-temps ne change rien au score 1 à 1 établi pendant la première.

U. S. VICHYSOISE (2) ET JEUNESSE SPORTIVE SAINT-YORRE FONT MATCH NUL

VICHY, 18 février (de notre correspondant particulier, par télégramme). — L'U. S. Vichysoise (2) fait match nul avec la Jeunesse Sportive de Saint-Yorre, après une partie à son avantage. Arbitrage de M. Chéne.

RESULTATS DIVERS Rugby Limoges et Albi font match nul, 3 à 3. En championnat scolaire, l'Ecole Nationale de Carcassonne bat le Lycée de Montauban par 17 à 3. Le Stade Bordelais et le Stade Poitevin font match nul (0 à 0).

U. S. Decaise bat le F. A. Bordelais par 3 à 0. Le C. A. Béglais bat le Sporting d'Angoulême par 9 points à 5. L'U. S. Cognacaise bat l'U. A. Libournaise, par 3 à 0. U. S. d'Anney (1) bat Lancy Sports (1), par 3 à 0. U. S. de Montluçon bat l'Union Sportive du Berry par 20 à 3. S. C. Montluçon bat le S. C. de Vierzon par 54 points à 0.

Association

La sélection de Gironde bat la sélection Landes-Pyrénées par 5 à 0. Le Stade Bordelais bat le S. C. d'Angoulême par 8 à 0. La Jeunesse Sportive et le S. C. Montluçon font match nul, 0 à 0.

AU VELODROME D'HIVER

Course de primes (5 kilomètres). — 1° Condoussin en 10 m. 34 s. 4/5 ; 2° Duclair, 3° Rousseau. Course individuelle (3.000 mètres). — 1° Marrot, en 5 m. 4 s. 1/5 ; 2° Chardon, 3° Rohrbach. Course scratch (750 mètres). — 1° Didier, 2° Texier, 3° Halpin. Handicap amateurs (demi-mille). — 1° Lisot, 2° Baugfater, 3° Laval. Critérium de vitesse (750 mètres). — 1° Kaufmann, 2° Chiff, 3° Poin, 4° Moretti. Course derrière motos. — Classement général : 1° Linard, 2° Carman, 3° Sérès. Match par équipes (1.500 mètres). — Equipe française nul Equipe étrangère : 1° Poulain, 2° Laid, 3° Kaufman, 4° Moretti.

U. S. U. F. (RESERVE) BAT U. S. VICHYSOISE PAR 3 A 0

VICHY, 18 février (par télégramme, de notre correspondant particulier). — Le S. C. U. F. (réservé) a battu récemment l'U. S. V. (1) par 3 points à 0. Vichy domine pendant toute la partie mais ne peut conclure. Arbitrage de M. Dépalle.

ASSOCIATION JEANNE D'ARC DE VICHY (2) BAT FRATERNELLE D'AMBERT

VICHY, 18 février (de notre correspondant particulier, par télégramme). — L'association Jeanne d'Arc de Vichy (2) a battu la Fraternelle d'Ambert, par 4 buts à 0.

F. C. MOULINOIS (3) ET F. C. DE DIGON (1)

Digoin présentait un team très athlétique mais n'ayant qu'une connaissance rudimentaire du rugby ; les derniers étaient mixtes et ne fournirent pas leur jeu habituel. La pluie contraria toute première mi-temps. De nombreux sautillages émaillèrent la partie mais aucune équipe ne réussit à tromper la défense adverse.

Lisez PARIS-CENTRE

Dernière Heure

DEUXIEME EDITION — TROIS HEURES DU MATIN

Le tamponnement d'Épernay prend la proportion d'une véritable catastrophe

On compte jusqu'à présent 12 morts et 36 blessés

Des renseignements complémentaires, reçus dans la soirée, et ayant trait à l'accident de chemin de fer annoncé en première page, comme ayant eu lieu à Épernay, situent le lieu de la catastrophe à Épernay (Marne).

Épernay, 18 février. — Dans l'accident de chemin de fer qui s'est produit ce soir à Port-à-Binson, il y a jusqu'à présent 12 morts et 36 blessés grièvement, parmi lesquels beaucoup de soldats qui rejoignent leur régiment en Alsace et sur le Rhin.

C'est le train rapide n° 35 qui quitte Paris pour Strasbourg à 17 heures, qui a pris en écharpe à Port-à-Binson, près d'Épernay (Marne), une locomotive et son fourgon qui venait de refouler un convoi de marchandises sur une voie transversale à la voie Paris-Nancy.

Le rapide marchait à 100 kilomètres à l'heure. Le tender et la locomotive tamponnés, furent broyés. La locomotive fut projetée à plusieurs dizaines de mètres de la voie. Une voiture de 1<sup>re</sup> classe et 2 voitures de 3<sup>e</sup> furent réduites en miettes.

Les trains sont détournés par Reims. L'accident s'est produit à 18 h. 35 au kilomètre 126. Les voies 1 et 2 sont obstruées. On estime que l'interruption du trafic durera six heures.

Dès que la nouvelle de l'accident a été connue à Paris, ordre a été transmis télégraphiquement d'envoyer des trains de secours d'Épernay et de Châlons. M. Riboux, directeur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est ; Gilles-Gardin, ingénieur en chef du contrôle, et Maison, directeur des chemins de fer au ministère des Travaux publics, ont pris le rapide à 21 h. 45 pour se rendre sur les lieux de l'accident.

A 23 heures et demie, aucun télégramme complémentaire n'était parvenu à la gare de Paris.

Verrons-nous un conflit polono-lithuanien ?

Paris, 18 février. — La légation de Lithuanie nous communique la dépêche suivante : Kovno. — Les troupes régulières polonaises, comprenant toutes les armes, après avoir occupé la zone neutre dans la région d'Orany, se sont avancées en territoire lithuanien et ont attaqué les troupes lithuanaises. On compte déjà par dizaines les tués et par centaines les blessés.

Le gouvernement lithuanien a adressé au Conseil de la Société des Nations un télégramme exposant les faits et lui demandant de prendre les mesures nécessaires en vue de conjurer l'extension du conflit.

N. D. L. R. — Dans les milieux officiels de Paris, on n'a reçu, jusqu'ici, aucune confirmation des faits relatés par la dépêche officielle lithuanienne ci-dessus.

LES MINEURS ONT REPRIS LE TRAVAIL A FIRMINY

Saint-Etienne, 18 février. — La situation est stationnaire parmi les mineurs sauf à Firminy où la reprise du travail a été générale ce matin.

A Cransac, les négociations se poursuivent entre les délégués patronaux et les ouvriers mineurs. Le calme règne. Le préfet a interdit les manifestations et les attroupements sur la voie publique.

Les mineurs du Centre de Campagnac-Mines demandent une augmentation de salaire de 4 fr. 50 par jour pour les ouvriers de l'intérieur et de 5,50 pour ceux de l'extérieur. On ne signale aucun incident.

Carmoux, 18 février. — Ce matin, les mineurs unitaires avaient voté la grève pour demain lundi. Dans une réunion générale tenue cet après-midi, la grève a été repoussée à l'unanimité moins 15 voix, l'assemblée ayant donné mandat au Conseil syndical de poursuivre les pourparlers engagés.

Il serait temps pour les Anglais de ne plus rechercher la guerre en Orient !

Constantinople, 18 février (Communiqué officieux anglais). — Le général Harrington a eu une entrevue hier, dans la matinée, avec Ismet Pacha. Tous deux se sont déclarés heureux de renouer les rapports qu'ils avaient établis entre eux à Moudania. Ismet Pacha a exposé ses vues et ses impressions au sujet de la conférence de Lausanne et les raisons qui l'ont mis dans l'impossibilité de signer le traité par suite des difficultés qui ont surgi au dernier moment.

Ismet Pacha espère que le gouvernement turc approuvera son action et que les questions en suspens seront réglées. Il envisage avec espoir la conclusion d'un règlement avec les Alliés avant la fin de l'hiver.

UN DISCOURS D'ISMET PACHA

Smyrne, 18 février. — On annonce que l'ouverture solennelle du Congrès économique a eu lieu hier à 14 heures. Mustapha Kemal a prononcé un discours dans lequel il a dit : « Nous ne sommes pas hostiles aux capitalistes étrangers. Nous avons besoin de leur concours.

« Donc nous déclarons que nous sommes prêts à leur accorder les garanties nécessaires, mais ils doivent se conformer à nos lois. Nous sommes allés à Lausanne interrompant la marche victorieuse de notre armée lorsque les Alliés eurent déclaré qu'ils reconnaîtraient nos droits.

« De longues négociations ont été poursuivies, mais les Alliés n'ont pas reconnu nos justes revendications ».

Mustapha Kemal a terminé en disant : « Camarades, pas d'hésitation. Marchons en avant pour conquérir notre indépendance absolue ».

Ismet Pacha est parti hier soir, à 21 heures, pour Angora.

LA RENCONTRE DE DEUX GÉNÉRAUX TURCS

Constantinople, 18 février. — Ismet Pacha est reparti pour Angora via Ismit. Il se confirme qu'il se rencontrera à Eskidje, avec Mustapha Kemal. Les deux généraux sont attendus vendredi à Angora.

Dans les milieux politiques de Constantinople, on semble désirer de plus en plus une rapide conclusion de la paix. La remise à Adnan Bey par les hauts commissaires alliés, au sujet des incidents de Smyrne, a produit une impression favorable.

UN REFERENDUM SUISSE REJETTE LA CONVENTION COMMERCIALE FRANCO-SUISSE

Berne, 18 février. — La convention des zones concho entre la Suisse et la France réglant les relations de commerce et de voisinage entre les anciennes zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex et les cantons suisses limitrophes sur laquelle la population helvétique est appelée à se prononcer aujourd'hui vient de donner au référendum les résultats suivants : pour l'acceptation 91.476 voix ; pour le rejet 407.374 voix.

Les votes émis par la Suisse allemande ont entraîné le rejet de la convention franco-suisse. La Suisse romande s'est prononcée en faveur de l'acceptation.

COURS DES VINS

NARBONNE. — Vins, 8 à 9 degrés, 42 à 47 fr. ; 9 à 10 degrés, 47 à 52 fr. ; 10 à 11 degrés, 52 à 61 francs ; 11 à 12 degrés, 61 à 72 fr. l'hectolitre nu, à la propriété.

STATION D'ÉTALONS DE BOURGES Désirant donner satisfaction aux demandes qui lui ont été adressées, l'Administration des Haras informe les propriétaires-éleveurs que la Station de Bourges sera composée, cette année, de « un étalon postier-breton » et de « deux étalons de gros trait ».

LE REMÈDE CONTRE L'ASTHME est enfin découvert

Une démonstration publique sera faite demain à Nevers. Pendant toute la journée de demain des échantillons du célèbre remède de Asthmador seront distribués gratuitement par tous les pharmaciens de Nevers. Le souffrant de ce remède désire que tous ceux qui souffrent d'asthme ou de bronchite, dans cette ville, et qui n'ont pas encore entrepris de traitement, puissent demain demander à leur pharmacien habituel un échantillon d'Asthmador qui obtiendra à titre absolument gratuit.

On a demandé au fabricant quel moyen pouvait le pousser à donner ainsi son remède pour rien. Il a répondu : « Les gens sont naturellement incrédules des qu'il s'agit d'un remède contre l'asthme et, à vrai dire, on ne peut guère les blâmer de leur méfiance si on considère le peu de soulagement qu'ils ont obtenu de tout ce qu'ils ont essayé à ce jour. Mais on peut dire que l'Asthmador soulage instantanément la crise la plus violente quelles que soient la gravité et l'opiniâtreté des cas. Si le rélat pas sûr de ce que j'avance, pourquoi n'essai-je une distribution gratuite de mon produit ? Celui qui souffre et se sera procuré un échantillon pourra constater par lui-même en deux minutes, ce que c'est la vérité. Voilà qui est purifier franc, n'est-il pas vrai ? Et il ne semble guère facile de faire une offre plus loyale ».

Les personnes n'ayant pu obtenir, avant qu'ils n'aient été tous distribués, un échantillon de leur pharmacien habituel ou n'ayant pu se procurer des échantillons dans les pharmacies de certaines localités en dehors de cette ville et qui désirent essayer ce remède, n'ont qu'à envoyer dans les cinq jours leur nom et leur adresse complète, plus 0 fr. 20 pour l'affranchissement du paquet à Scott, 33, rue du Mont-Thoiry, Paris, qui leur enverra gratuitement un échantillon.

Le tronc humain découvert dans le Rhône sera-t-il identifié ?

Lyon, 18 février. — Une enquête sur l'origine du tronc humain découvert hier dans le Rhône à Lyon n'a encore donné aucun résultat appréciable aujourd'hui. Le professeur Etienne Marlin, médecin légiste, se rendra demain à l'origine.

La sûreté a fait effectuer aujourd'hui des recherches afin de savoir si aucun ténacière de garni de la région n'aurait constaté ces jours-ci la disparition d'une couverture.

A la dernière heure, on semble croire qu'un jeune employé de commerce habitant rue de Marseille, dispersé depuis une dizaine de jour, pourrait bien être le malheureux dont le tronc a été repêché.

Les Allemands volent le charbon expédié en Hollande

Dusseldorf, 18 février. — Dans les postes de blocage, on a refoulé 120 wagons contenant des produits métallurgiques et des sous-produits. A Wedau, trois trains de coke ont été dirigés vers la France et un train de charbon vers la Belgique.

Nous avons appris que les trains de charbon à destination de la Hollande étaient déchargés à Borken par les Allemands et dirigés vers l'Allemagne. Sur plusieurs points du trafic fluvial, les Allemands essaient d'opérer la même dérivation.

MEME EN ALLEMAGNE OCCUPEE LA CRAINTE SERAIT DONC LE COMMENCEMENT DE LA SAGESSE

Dusseldorf, 18 février. — La légère détente que nous avons signalée s'accroît. C'est ainsi que le directeur des douanes de Bochum a fait savoir qu'après mûre réflexion, il avait décidé de recevoir les communications des autorités françaises, même rédigées en français.

Huit cents réfugiés grecs meurent à bord d'un vapeur

Constantinople, 18 février. — 800 réfugiés, la plupart grecs, sont morts à bord du vapeur égyptien Thémis qui vient d'arriver à Novorossik. Les victimes ont succombé à la petite vérole, au typhus et au choléra.

Les installations sanitaires du bateau laissaient, paraît-il, à désirer. La Cour suprême a infligé une lourde amende au propriétaire du vapeur.

BIBLIOGRAPHIE

Sous le titre : Le Pèlerinage de la Douleur et de la Pénitence, M. le comte de Gaulmyn, rapporteur du pèlerinage du diocèse de Moulins (11 juillet-5 août 1922) vient de faire éditer, par les Imprimeries Réunies, 15, rue d'Enghien, Moulins, le récit détaillé des tristes journées qu'il vécut à Lagnan, Tarbes, Lourdes, nos voisins du Bourbonnais.

Ce récit, a été présenté, sous forme de rapport, le 11 de ce mois, à l'assemblée générale de la Confrérie bouronnaise de Notre-Dame de Lourdes. Entendu, avec une douloureuse émotion par ses auditeurs, il sera lu avec non moins de respect par les survivants, leurs familles et leurs amis, conservés précieusement par tous ceux qui tiennent à garder un fidèle souvenir des jours de deuil, qui ont frappé si cruellement notre département et qui n'ont pas moins stupéfié notre région et la France entière.

« Ereg monumentum. J'ai élevé un monument à la mémoire de nos morts, à celle de mes concitoyens que j'ai vu souffrir, expirer, dans la nuit du 1 août dernier, l'abîme, loin de chez eux, dans un village perdu dans un coin ignoré de Gascogne, peut se dire M. de Gaulmyn, monument de prière, de regret, et d'espoir, auquel succédera, à Lourdes et à Lagnan, un autre monument de granit et de pierre que le Bourbonnais, entend édifier à la mémoire de ses enfants.

« Avec autant de simplicité que de grandeur d'âme, M. de Gaulmyn a raconté ce qu'il a vu, narré les scènes de douleur, dont ses amis et lui ont été témoins, évoqué du courage, de la résignation, de la foi des victimes, rendu hommage au dévouement, à l'héroïsme parfois surhumain, des infirmiers, des brancardiers, des sauveteurs, des paysans gascons, de leurs parents qui donnaient la vie pour leur fils et M. l'abbé Jules de La Celle, tous deux blessés à la peine pansés, ont présidé au sauvetage.

Dans d'autres chapitres, il expose les causes de la catastrophe, et plus loin, dépeint, les chers morts, reproduit les discours et en appendice, donne la liste complète des 32 morts et des 72 blessés de Lagnan.

Le rapport de M. de Gaulmyn, si complet soit-il, contient toutefois une lacune dont il n'est pas responsable. Les pouvoirs publics avaient annoncé urbi et orbi que des précisions seraient prises pour que la catastrophe de Lagnan n'ait pas de lendemain, que les responsables seraient punis, les députés du Gers avaient répondu des demandes d'interpellation. Or, nous ignorons ce qui a été fait. Si le ministre a suivi, il a modifié ses instructions, nous ne l'avons jamais appris ; d'autre part, les tribunes du Palais-Bourbon et du Luxembourg sont restées muettes.

La brochure de M. de Gaulmyn, 167 pages, illustrée de nombreuses photographies, est en vente au Paris-Centre, dans les bureaux de La Croix et du Courrier de l'Allier, chez les principaux libraires de la ville au prix de 4,25 et 4,75 par la poste. Le produit de la vente sera affecté au monument commémoratif.

ANISSETTE MARIE BRIZARD

Examens et Concours

Ecole des Mines de Saint-Etienne. — 21 juin 1923. Inscription : 15 avril au 1<sup>er</sup> mai. Age 17 à 26 ans.

Surnuméraire des contributions indirectes. — 19 avril 1923. Clôture d'inscription : 28 février. Age, 18 à 22 ans plus années de service militaire en temps de guerre. Traitement : 4.000 fr. et indemnités.

Contrôle adjoint des Douanes. — Concours remis au 14 mai. Clôture d'inscription, 15 mars. Age, 18 à 25 ans. Baccalauréat exigé. Traitement : 5.500 et indemnités.

Surnuméraire de l'Enregistrement. — Mai 1923. Clôture d'inscription, 31 mars. Age, 18 à 25 ans. Baccalauréat exigé. Traitement, 5.025 francs et indemnités.

Rédacteur au Ministère de l'Hygiène. — 29 mai 1923. Clôture d'inscription, 9 mai. Age, 21 à 30 ans. Licence exigée. Traitement, 7.200 fr.

L'Ecole moderne d'enseignement général par correspondance, 50 bis, rue Violet et 112 ter, avenue de Suresne, Paris, organise, pour les lecteurs du journal Paris-Centre, pour leur fournir tous les renseignements relatifs à tous les examens universitaires et concours administratifs.

PHOSCAO

ALIMENT IDEAL des Anémiques, des Convalescents, des Faibles, des Vieillards.

Envoi gratuit d'un Echantillon Administration 12, rue de la Tour-des-Dames PARIS

PLUSIEURS GROS INDUSTRIELS

et négociants de Paris off. associations ou emplois intéressés ds. diff. industries à pers. sérieuses disposant de 30 à 150.000 fr., leur fera une belle situation d'avenir. Ecr. renseignements à M. WILMANN, rep. de affaires, 129, Bd Sébastopol PARIS.

Graines

La maison AU COQ HÉROÏQUE, 148, rue de la Mégisserie, Paris, envoie franco son catalogue calendrier de semis de 30 jours graines potagères, légumes, fleurs, rosiers, arbres, fruitiers, etc. Demandez-le de suite et faites venir vos graines sans tarder, pour les avoir sous la main au moment des semis.

Imprimerie de PARIS-CENTRE, Nevers La Secrétaire-Gérant : G. COSSERAT

Les succès de nos éleveurs régionaux à l'exposition agricole du Grand Palais.

Comme on le sait, M. Chéron, ministre de l'Agriculture, a inauguré, jeudi dernier, l'exposition agricole qui se tient actuellement à Paris, au Grand-Palais des Champs-Élysées.

La race bovine charollaise, intéressant plus particulièrement notre région, y est dignement représentée et nous retrouvons dans le palmarès que nous avons publié dans notre numéro d'hier, les noms des principaux éleveurs de notre région.

C'est ainsi que MM. Besson, de Mont, dont les succès ne se comptent plus figurent au palmarès pour trois prix d'honneur, deux premiers prix et deux deuxième prix (prix d'honneur femelle, prix d'honneur d'ensemble, pour les reproducteurs, prix d'honneur pour les animaux gras).

A côté de cette écurie nivernaise, qui ne cesse, par ses déplacements fréquents, d'imposer partout à l'attention des amateurs, notre belle race blanche, nous retrouvons encore MM. Lacroix (Allier) qui s'adjuge deux prix d'honneur, deux premiers prix, trois deuxième prix et un troisième prix (prix d'honneur bœuf, prix d'honneur de bande) ; le comte de l'Estolle (deux premiers prix) dont les succès aux concours de Moulins 1922 et 1923 sont venus récompenser les efforts incessants ; le marquis de Laguliche, le dévoué président du syndicat d'exportation de la race charollaise, dont on connaît le zèle et le désintéressement pour tout ce qui touche la race blanche, s'inscrit, lui aussi, pour deux premiers prix.

Citons encore MM. Nicolas et Jeudi (Allier) qui remportent un prix d'honneur et un premier prix et M. Nivière dont les bœufs de traits ont valu un premier prix très admiré, montrant ses qualités de rendement en viande et de force au travail. Les consécutions d'une manifestation agricole comme celle où ont brillé, à Paris, nos principaux éleveurs, seront à n'en pas douter, très heureuses.

Déjà, de nombreux visiteurs ont promis de venir faire leurs achats dans notre région, notamment un député de l'Alsace que les qualités de nos bovins ont enthousiasmé.

Foras & Marchés de la Région

SAINT-SAULGE. — On cote : beurre du pays 5 à 6 fr. la livre ; beurre de Normandie 9 fr. la livre ; fromages du pays 1 fr. pièce ; camembert 2.50 pièce ; Orléans 2.25 pièce ; pain de 15 à 25 fr. la paire ; pintades de 22 à 28 fr. la paire ; oies, 2 fr. la livre. Lapin 2 fr. la livre ; pommes, poires 2 à 3 fr. le quartier ; pruneaux, 2.50 la livre ; oranges 0.50 pièce ; haricots 1.25 le litre ; choux 0.50 à 1 fr. pièce ; salade 0.75 le pied ; choux-fleurs 2.50 pièce. Marché bien approvisionné. Vente facile. En hausse.

GUERIGNY. — Le marché, défavorisé par le temps, était mal approvisionné. On cote : œufs 4 à 6 fr. la douzaine ; beurre 8 fr. la livre ; fromages de vache 0.40 à 1 fr. pièce ; camembert 3 fr. la boîte ; crème 0.50 le verre ; pommes 1.25 le quartier ; poires 2 fr. ; pruneaux 2.25 la livre ; lapins 10 à 17 fr. suivant grosseur. Poulets 21 à 30 fr. suivant grosseur ; oies 18 à 20 fr. pièce ; choux-fleurs 2.50 ; choux 0.50 à 0.75 suivant grosseur ; céleri-rave 1 à 1.25 le pied ; oignons 0.60 le litre ; salade, doucette 0.50 le panier. Choux-neufs 0.40 à 0.40 ; choux de Bruxelles 1 fr. la livre ; poireaux 0.10 pièce.

OUROUX. — Malgré la pluie, la foire a été bien approvisionnée et comptait pas mal d'acheteurs étrangers. On cote : Bœufs de travail, vendus de 3.000 à 4.500 la paire ; vaches suitées, de 1.400 à 2.000 pièce ; vaches maigres, de 900 à 1.400 la pièce ; génisses et châtreaux, de 800 à 1.300 la pièce. Porcs gras, de 3 à 3.10 le demi-kilo vif ; porcs maigres, de 250 à 350 fr. la pièce ; laitons, de 150 à 200 fr. la pièce. Foire active, transactions faciles, cours maintenus.

PIERRE. — On cote : beurre 12 à 14 fr. le kilo ; œufs 5 à 5.10 la douzaine. Mâts, 70 à 72 fr. les 100 kilos ; gaudes 73 à 76 francs ; fèves 70 à 72 fr. ; avoine 60 à 62 fr. ; haricots 95 à 100 fr. ; pommes de terre 16 à 20 francs. MARCHIGNY. — On cote : Beurre 6.75 à 7 fr. la livre ; œufs 5.25 la douzaine ; poulets 20 à 28 fr. la paire ; poies 12 à 15 fr. la pièce ; oies 20 à 25 fr. l'une ; pintades 26 à 30 fr. la paire ; dinde 52 à 55 fr. pièce ; canards 28 à

AVIS MORTUAIRES

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de

Monsieur Jean BAUFFIOLS

décédé, en son domicile, à Avrill, Cne de Diennes-Aubigny, le samedi 17 février, dans sa 56<sup>e</sup> année, muni des Sacraments de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu à la Maison mortuaire, le lundi 19 courant, à 13 heures 15, et les Obsèques, à 15 heures, en l'église de Cerey-la-Tour.

De la part de : Mme Bauffiols, sa veuve ; MM. Etienne et Amédée Bauffiols, ses enfants ; Mme veuve Montaron, sa belle-mère ; M. et Mme Gravier et leurs enfants ; M. et Mme Charles Jaill et leurs enfants ; Mme veuve Etienne Bauffiols, sa belle-sœur ; M. et Mme Jean Blond et leurs enfants ; M. et Mme Amédée Montaron et leurs enfants ; sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, oncles et tantes, neveux et nièces et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de

Madame Veuve DANIEL

Née MARTIN Eugénie

décédée en son domicile, à Nevers, 31, rue d'Alligny, le 16 janvier 1923, dans sa 52<sup>e</sup> année, muni des Sacraments de l'Eglise.

Ses Obsèques auront lieu le dimanche 18 février à 13 h. 30 en l'église Saint-Etienne. On se réunira à la Maison mortuaire à 13 h. 15.

De la part de : Madame veuve Martin, sa mère ; Monsieur et Madame Raynaldy, ses enfants ; Monsieur et Madame Joas, ses frères et sœur ; Mademoiselle Marie-Thérèse Raynaldy, sa petite-fille ; Monsieur Roger Joas, Mademoiselle Germaine Joas, ses neveux et nièces et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Le présent avis en tenant lieu.

Nous avons le regret de vous faire part de la mort de

Monsieur Edmond MATHE

décédé à Paris le 16 février 1923, dans sa 80<sup>e</sup> année.

Le corps du défunt sera ramené à Souzy (Nièvre) où il résidait.

Les Obsèques seront célébrées le mercredi 21 février à 10 heures 1/2 précises, en l'église de Souzy.

L'inhumation aura lieu au cimetière de cette commune.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de

Monsieur François-Victor SIMONIN

décédé en son domicile, 29, rue des Chauvelles, à Nevers, le 18 février 1923, dans sa 83<sup>e</sup> année, muni des Sacraments de l'Eglise.

Ses Obsèques auront lieu le mardi 20 courant à 15 heures.

On se réunira à la Maison mortuaire, à 14 h. 45.

De la part de : M. et Mme Jules Simonin, ses enfants ; M. Roger Leblanc, son petit-fils, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Le présent avis en tenant lieu.

SERVICES & MESSES

Vous êtes prié d'assister au Service anniversaire qui sera célébré le jeudi 22 février à 10 heures, en l'église de Crux-la-Ville pour le repos de l'âme de

Monsieur Antoine-Alexandre BONNOT

De la part de son père et mère, frères et sœur, oncles et tantes, cousins et cousines et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Le présent avis en tenant lieu.

30 fr. la paire ; tapis domestiques 12 à 18 fr. l'un.

Noix 1.50 le cent ; pommes de terre 30 fr. les 100 kilos ; porcs gras 5 à 5.25 le kilo ; petits porcs de lait 8 à 9 fr. le kilo ; gros marché. Bien approvisionné malgré le mauvais temps.

BRIGNON. — On cote : Blé, 83 à 85 francs les 100 kilos ; farine, 118 francs ; son, 45 à 47 francs ; renouillage, 49 à 51 francs ; seigle, 58 à 60 francs ; orge, 57 à 59 francs ; avoine, 58 à 60 francs.

ROMENAY. — On cote : œufs 5 fr. la douzaine ; beurre 6 fr. la livre ; gros poulets 18 à 22 fr. l'un ; moyens 14 à 18 fr. ; poules 12 à 16 fr. l'une ; pigeons 9 à 11 fr. la paire.

Canards 10 à 13 fr. l'un ; canards sauvages 9 à 11 fr. ; lapins 12 à 15 fr. l'un. Veaux de boucherie, 1<sup>e</sup> qualité 460 à 480 fr. les 100 kilos ; 2<sup>e</sup> qualité 440 à 460 fr.

SANCERRE. — On cote : Poulets, de 22 à 30 fr. la paire ; lapins, de 14 à 18 fr. la pièce ; beurre, de 11 à 13 fr. le kilo ; œufs, de 4 à 4.50 la douzaine ; fromages, de 4.80 à 5.40 la douzaine.



- Sauvé ! grand-père, sauvé !... U'la le facteur avec le Goudron-Guyot.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée, on arrive même parfois à enrayer et à guérir la phthise bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Exiger le véritable Goudron-Guyot, afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette : celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractère et sa signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais, ainsi que l'adresse : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

Prix du Goudron-Guyot : 3 fr. 75 le flacon. Le traitement dure 15 jours — et guérit. P. S. Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de Goudron pourront remplacer son usage par celui des capsules-Guyot au Goudron de Norvège de pin maritime pur, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prix du flacon : 3 fr.

GUYOT — Il suffit d'envoyer à la Maison FRERE, 19, rue Jacob, 0.40 en timbres-poste en se recommandant du journal « Paris-Centre », pour recevoir franco par la poste, un échantillon de Capsules Guyot.

Officiers Ministériels

Etude de M<sup>e</sup> BONNET commissaire-priseur à Nevers

VENTE AUX ENCHERES A Nevers, rue du 14-Juillet, n° 12, le mardi 20 février 1923, à 13 heures et demie.

1. Après faillite Galtechaud : de ; entonnoirs, brocs, chariot à bras pour transport de fûts, pompe à dépoter, réservoir, chariot, pompe à vapeur Vignon Goussave marchand de vins ; de ; 34 hectolitres de vin rouge, 3 fûts vides.

Au comptant, frais en sus 13370

A AFFERMER

au 1<sup>er</sup> mai ou au 1<sup>er</sup> novembre 1923 le

DOMAINE DU TREMBLAY 21 hectares dont 15 en prés. S'adresser à M. GALLUCHON, fermier au Tremblay, par Saint-Parize-le-Châtel. 13.460.

AGRICULTEUR LIBRE

cherche à affermer son domaine environ 20 hectares au moins moitié prés, on reprendrait soit de propriétaire ou suite d'un bail ; pourrait prendre récoltes, matériel, cheptel, paiement comptant. Ecrire, BILLARD, rue Hédelin, à Nemours (S.-et-M.) qui transmettra. 13.466.

A VENDRE MAISON

2 pièces, grange, écurie, hangar, avec 12 arcs 75 centaires. Terre à Aubertier, commune de Saint-Béol. Libre au 11 novembre prochain. S'adresser : BOYER, 84, rue de Moussée, Nevers. 13.465.

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Bail 18 ans, loy. 500 fr. Aff. 100.000 fr. On place net 15.000 fr. par an. 2 salles, cuis., ch. pers. 6 numéros, vastes dépend. Prix à déb. On traite avec 18.000 fr. Franchon, Fontainebleau.

MAGNIFIQUE FONDS DE MODES

commercé, bail 10 ans, loyer 1.200 fr. Aff. 45.000 fr. On place net 15.000 fr. par an. Gr. de-vanture, salon d'attente, atelier, salon d'essayage, s. à m., cuis., 2 chambres. Prix à déb. On traite avec 20.000 fr. Franchon, Fontainebleau.

HOTEL près rivière

centre ville. Aff. 25.000 fr. faciles à doubler. S. de café, cuis., s. de bal, s. à m., 2 ch., pers. ch. de bonne, 6 numéros, cour, écurie, bateau. A vendre fonds et immeuble. On traite avec 20.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau. 13311

VIN EN GROS

tenu de père en fils, ville S.-et-M. Bail à vie, loy. 1.200 fr. Aff. 500 hect. laissant 20 à 30 fr. par hect. Log. 4 pièces, 2 chaux, écurie, remise, 300 luts. Prix à débait. On traite avec 20.000 fr. Franchon, Fontainebleau.

VINS EN GROS

tenu de père en fils, ville S.-et-M. Bail à vie, loy. 1.200 fr. Aff. 500 hect. laissant 20 à 30 fr. par hect. Log. 4 pièces, 2 chaux, écurie, remise, 300 luts. Prix à débait. On traite avec 20.000 fr. Franchon, Fontainebleau.

HOTEL près rivière

centre ville. Aff. 25.000 fr. faciles à doubler. S. de café, cuis., s. de bal, s. à m., 2 ch., pers. ch. de bonne, 6 numéros, cour, écurie, bateau. A vendre fonds et immeuble. On traite avec 20.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau. 13311

VIN EN GROS

tenu de père en fils, ville S.-et-M. Bail à vie, loy. 1.200 fr. Aff. 500 hect. laissant 20 à 30 fr. par hect. Log. 4 pièces, 2 chaux, écurie, remise, 300 luts. Prix à débait. On traite avec 20.000 fr. Franchon, Fontainebleau.

VINS EN GROS

tenu de père en fils, ville S.-et-M. Bail à vie, loy. 1.200 fr. Aff. 500 hect. laissant 20 à 30 fr. par hect. Log. 4 pièces, 2 chaux, écurie, remise, 300 luts. Prix à débait. On traite avec 20.000 fr. Franchon, Fontainebleau.

HOTEL près rivière

centre ville. Aff. 25.000 fr. faciles à doubler. S. de café, cuis., s. de bal, s. à m., 2 ch., pers. ch. de bonne, 6 numéros, cour, écurie, bateau. A vendre fonds et immeuble. On traite avec 20.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau. 13311

VIN EN GROS

tenu de père en fils, ville S.-et-M. Bail à vie, loy. 1.200 fr. Aff. 500 hect. laissant 20 à 30 fr. par hect. Log. 4 pièces, 2 chaux, écurie, remise, 300 luts. Prix à débait. On traite avec 20.000 fr. Franchon, Fontainebleau.

VINS EN GROS

tenu de père en fils, ville S.-et-M. Bail à vie, loy. 1.200 fr. Aff. 500 hect. laissant 20 à 30 fr. par hect. Log. 4 pièces, 2 chaux, écurie, remise, 300 luts. Prix à débait. On traite avec 20.000 fr. Franchon, Fontainebleau.

HOTEL près rivière

centre ville. Aff. 25.000 fr. faciles à doubler. S. de café, cuis., s. de bal, s. à m., 2 ch., pers. ch. de bonne, 6 numéros, cour, écurie, bateau. A vendre fonds et immeuble. On traite avec 20.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau. 13311

Savon blanc 72 0/0

Marque garantie La Forteresse déposée. Colis 10 kilos franco gare cont. remb., 23 fr. Prime gratuite à toute commande : 2 nappes et 18 serviettes en simili-lingerie. SAVONNERIE DU PHARO, Marseille. 13324

PERSONNEL

COURTIERS, DEMARCHEURS situation d'avenir, pour travailler. S'adresser à M. BOUVEAU, Hôtel de Nivern, Nevers. 13.341

CHAISIERS, MENUISIERS EN SIEGE

MENUISIERS ET EBENISTES pour fabrication en série SCULPTEURS SUR BOIS pour travaux en série, pour chaises. S'adresser : CHANTIERS ET ATELIERS DE BOURGOGNE, à Tonnerre (Yonne). 13.336

MENAGE

cinquante ans, logé, légumes, femme pas occupée mais sachant traire et laver, homme toutes mains, connaissant jardinage et taille arbres. Ne répondra qu'à références. S'adresser à M<sup>e</sup> PRASLON, notaire à Corbigny (Nièvre). 13.418.

DIVERS

Fabrique de Savonnettes l'adresse colis 4 douzaines belles savonnettes 70 g garanti à l'analyse (70 marques déposées) parfums et couleurs assortis. Prix gare 17 fr contre remb. PRIME GRATUITE à toute commande pendant 15 jours : 2 nappes et 18 serviettes en simili-lingerie. Ec. MOUNET, 49, rue Ste-Barbe, Marseille. 13.440.

LA PILULE DUPUIS EST LA PILULE DU SANG

La PILULE DUPUIS n'est pas seulement le plus actif, le plus doux, le meilleur des laxatifs : elle est encore Antibileuse, antiglaireuse et aussi dépurative. A ce titre, elle possède sur le sang une action considérable.

En débarrassant l'intestin, en évacuant les déchets, les PILULES DUPUIS empêchent les fermentations putrides qui donnent naissance aux toxines, véritables poisons du sang. C'est pourquoi

LES PILULES DUPUIS purifient, régèrent le Sang et activent sa circulation

Cette impulsion donnée à la circulation est hautement appréciée des jeunes filles et des femmes qui font un usage régulier des PILULES DUPUIS. Avec elles, plus de souffrances, plus de retards, plus de pesanteur, plus de ballonnement au moment des époques :

LES PILULES DUPUIS sont les régulatrices de la circulation

Mesdames, Mesdemoiselles, ne perdez jamais de vue l'influence de l'intestin sur le sang : combattez efficacement votre constipation par un usage régulier des PILULES DUPUIS.

Mesdames, Mesdemoiselles, si vous n'êtes pas affligées de constipation, mais si vos règles sont irrégulières, insuffisantes, douloureuses, si vous vous sentez congestionnées, si le ventre est sensible, pesant, ballonné, prenez chaque mois, pendant la huitaine qui précède vos époques, quelques PILULES DUPUIS, et vous apprécierez bien vite leur

INCOMPARABLE EFFICACITÉ SUR LE SANG N'hésitez pas : Faites chaque mois une cure régulatrice à l'aide des PILULES DUPUIS

Vous en serez émerveillées

BIEN EXIGER dans toutes les pharmacies LES VRAIES PILULES DUPUIS

En boîtes de 2 francs (impôt en sus)

Chaque boîte porte une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle et les mots « DUPUIS-LILLE » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge. Dépôt général : Pharmacie Baillicul, 109, rue Léon-Gambetta, Lille.

SANS QUITTER SON EMPLOI TOUT LE MONDE PEUT SE FAIRE DE

200 A 1.000 FRANCS PAR MOIS

En s'occupant d'une représentation facile pour Articles d'un placement assuré

ÉCRIRE A LA MAISON PIERRE STREMBEL LES SABLES-D'OLONNE (Vendée) FONDÉE EN 1906

Docks de Nevers

Choix considérable de Tiges, Espaliers, Cordons Tous les ARBRES et ARBUSTES d'ORNEMENT CONIFERES - ROSIERS PLANTS POUR CLOTURES disponibles aux plus bas prix et en grande quantité.

CHEZ CHEVALIER

HORTICULTEUR-PEPINIERISTE NEVERS - Téléphone 4-22

DEMANDEZ SON CATALOGUE

Banque Nationale de Crédit

Société anonyme au capital de 500 millions Siège social : PARIS, 16, boulevard des Italiens

AGENCE DE SAULIEU

15, RUE VAUBAN

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE & DE BOURSE

SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS à toutes les Emissions

Paiement de tous coupons Français et Etrangers Vérifications des tirages, etc., etc.

DEPLACEMENTS : Tous les jours de foire à MONTAUCHE (Maison Ch. Ligeron) MOUX (Maison veuve Rasse-Lambert) OUROUX (Place du Champ-de-Foire, Maison Rateau) Le premier jeudi de chaque mois, à SAINT-BRISSON (Hôtel Ligeron)

Avis important à nos Clients

Nous avons l'honneur de prévenir nos clients de publicité,

que nous ne pourrions plus assurer la publication pour le lendemain, que des annonces qui nous seront remises LA VEILLE AVANT MIDI Seuls, les Avis de Décès seront acceptés jusqu'à 6 heures du soir.

Entreprise de Travaux en Ciment armé

POZZO & FERRAGUTI

8, Rue Pierre-Emile Gaspard, Nevers

TRAVAUX DE FAÇADES en tous genres. CUVES EN CIMENT ARME pour tous liquides ASSAINISSEMENT de caves et celliers, garantie de toute infiltration.

DALLAGES On traite à forfait

Tél. : 2-34. On traite à forfait

SERRURERIE

Aug. GUYON Fondée en 1895 11, Rue de Paris, 11 Téléphone 4-62 NEVERS Téléphone 4-62

COULEURS & VERNIS

BIGARNET Fils & DEMONGEOT NEVERS Sulfate de cuivre - Soufre - Bouillie Produits et Instruments viticoles Engrais - Sels - Tourteaux

Grands Magasins d'Ameublements

MONANGE

A COSNE SALLES A MANGER CHAMBRES A COUCHER DE TOUS STYLES LITERIE AU COMPLET Livraison franco domicile

Paris-Centre à Paris

Librairie, rue de Charonne, 69 (près la rue Bastrol).

Kiosque 127, boulevard Rochechouart, 127, place du Delta.

Librairie, rue de Clichy, 76 (près la place Clichy).

Librairie, boulevard de Courcelles, 128 (près la place des Terres).

Kiosque 148, rue de Dunkerque, 23 (en face la gare du Nord).

Kiosque 157, place Saint-Michel, 4 (station autobus).

Kiosque 172, rue Saint-Lazare (en face la gare, Hôtel Terminus).

Kiosque 199, boulevard Magenta, 1 (près de la Bourse du Travail).

Kiosque 79, place de la République, 15 (angle de la rue du Temple (autobus)).

Kiosque 52, boulevard Poissonnière, 32 (angle du faubourg Montmartre).

Kiosque 146, place du Théâtre-Français, (en face la Civette).

Kiosque 1, boulevard de la Madeleine, 27 (bureau d'omnibus).

Kiosque 32, boulevard des Italiens, 16 (en face le bureau de Poste).

Kiosque 77, boulevard de Capucines, 10 (angle de la place de l'Opéra).

Kiosque 143, place du Palais-Royal, 2 (angle de la rue de Rivoli).

Kiosque 178, boulevard